

Metz, le mercredi 25 juin 2025 à 17h00

LA PRÉFECTURE DE LA MOSELLE COMMUNIQUE

ORAGE – SITUATION DE VIGILANCE ORANGE

Météo-France annonce un risque d'orage du mercredi 25 juin 2025 à 21h00 jusqu'au jeudi 26 juin 2025 à 03h00.

- localisation : d'ici la fin d'après-midi, les premiers orages localement forts se forment sur la Bourgogne. Ils remontent rapidement vers le nord en concernant le sud de la Champagne-Ardenne. Une deuxième salve orageuse est ensuite attendue dans la soirée, remontant une nouvelle fois de la Bourgogne vers la Champagne-Ardenne et la Lorraine. En deuxième partie de nuit, ces orages localement forts se décalent vers la Lorraine et l'Alsace tout en perdant en intensité en traversant les frontières belges, luxembourgeoises et allemandes.
- intensité du phénomène : ces événements orageux nécessitent une attention particulière compte-tenu du risque de phénomènes violents.

Ces orages peuvent s'organiser en supercellules, et localement occasionner les phénomènes suivants :

- forte activité électrique ;
- grêle de taille moyenne à grosse voire très grosse (3 à 5 cm de diamètre voire supérieur à 5 cm) ;
- intensités pluvieuses marquées en peu de temps (20 à 40 mm voire localement 50 mm) ;
- fortes rafales de vent entre 100 et 120 km/h, pouvant atteindre localement plus que 120 km/h ;

À ce stade de vigilance orange

- ✓ Des dégâts importants localement peuvent toucher les structures légères (chapiteaux, tentes...) et les installations provisoires.
- ✓ Des inondations de caves et de points bas peuvent se produire très rapidement.
- ✓ Des départs de feu peuvent être enregistrés en forêt à la suite des impacts de foudre.
- ✓ Les personnes en extérieur peuvent être mises en danger, notamment lors de manifestations sportives ou de rassemblements.

Pour votre sécurité la préfecture vous demande

- de s'éloigner des arbres et des cours d'eau ;
- de s'abriter dans un bâtiment en dur ;
- de protéger les biens exposés au vent ou qui peuvent être inondés ;
- de limiter au maximum les rassemblements en soirée ;
- de limiter au maximum vos déplacements aux urgences (même en véhicule) ;
- si vous devez utiliser votre véhicule : adaptez la vitesse de votre véhicule à l'état de la chaussée et à la visibilité notamment lors de la traversée des zones boisées (chutes d'arbres ou de branches) ;
- de signaler sans attendre les départs de feu ;

Tenez-vous informé de la situation en consultant les sites suivants

- **prévisions météo** : www.meteo.fr
05 67 22 95 00 (répondeur téléphonique sur la vigilance météorologique)
- **routes secondaires** : www.inforoute57.fr